

NOUS FORMONS LES FUTURS ARCHIS D'ICI



L'heure est à la coopération entre la métropole de Montpellier et ses voisins. Le maire de Montpellier n'a pas l'intention de planter le drapeau de la métropole au sommet du Pic Saint-Loup. Pas plus que les communes du littoral ne reculeront dans l'arrière-pays, au motif d'un repli stratégique face à la montée de la mer.

L'heure est donc à la coopération à l'échelle du bassin de vie montpellierain, c'est-à-dire d'un espace aux contours encore flous allant du Pic Saint-Loup à la mer, et de Lunel à Sète, voire au-delà. C'est précisément à cette échelle que s'esquisse un projet de territoire, qui puise son origine, entre autres, dans la récente candidature européenne à la culture.

Il est question de renforcer les solidarités au sein même des intercommunalités et surtout, entre elles. En effet, les chantiers qui s'ouvrent (gestion de l'eau, reconstitution du littoral, réarmement industriel, transports,...) ne peuvent pas être menés par une seule commune, ni même par une grande ville isolée des autres. Dans un contexte qui hérite d'un lourd passif en termes (d'absence) de coopérations politiques, le projet de territoire constitue l'utile complément des outils de planification existants (plan local d'urbanisme, schéma de cohérence territoriale,...). Ces derniers sont indispensables pour lutter contre l'étalement urbain, mais ils ne font rêver ni les élus, ni les habitants. Or c'est de cela dont il s'agit : susciter l'envie de territoire et proposer son futur.

Il convient aujourd'hui de construire un avenir, et ce davantage grâce à la mutualisation des moyens des territoires (foncier à bâtir, ressources en eau, main-d'œuvre locale, etc.) qu'en comptant sur d'hypothétiques grands projets venus d'en haut. La phase d'élaboration du projet de territoire débute à peine (...) C'est le moment de donner un peu de place aux citoyens, à commencer par ceux déjà impliqués dans les Conseils de développement, des instances de participation citoyenne qui voudraient être davantage écoutées des élus qui les ont mises en place.

Faute d'agence d'urbanisme ou de structure de développement économique pleinement opérationnelle à cette échelle, l'université Paul Valéry - et en particulier le master "Projet" - peut prendre une part active dans ce travail prospectif, avec ses enseignants-chercheurs et ses étudiants. Après tout, nous formons les futurs architectes de territoires qui connaissent de très profonds bouleversements.

ALEXANDRE BRUN - Responsable master Projet
Département géographie et aménagement
Université Paul-Valéry Montpellier 3
alexandre.brun@univ-montp3.fr

trottinettes électriques. Il faut
arrêter être sur le qui-vive, regardant
droite, à gauche, devant, derrière.
Et malgré tout se faire bouler
par l'un de ces engins, ce qui est
récemment arrivé, sans que le
conducteur ait daigné s'arrêter.

Alors, la place de la Comédie
est-elle piétonne ou non? La question
mérite d'être posée, non?
C'est la responsabilité de la mairie?

JEAN-CLAUDE DANA
dana.jean-claude@orange.fr

Concertation PLUI : farces et attrapes !

Le nouveau plan local d'urbanisme
intercommunal-climat (PLUI) en
cours d'élaboration fait l'objet de
nombreuses contestations
collectives, à sa modeste mesure.
J'ai tenté de sensibiliser nos élus
à ces inquiétudes des habitants
dans le cadre du Plan des 4 Seigneurs
concernant le changement de zonage
qui permettrait de favoriser
le collectif et la densification
du quartier organisé jusqu'ici
par des maisons individuelles avec
des collectifs de petites hauteurs.
Nous avons été reçus
et informés par Coralie Maury
chargée de ce dossier à
Montpellier, suite à une forte mobilisation
des habitants sur la plateforme
de consultation. Elle a écarté
les objections et s'est voulu
rassurante, mais force est de constater
que le projet quasiment
publié en février ne tient
pas compte des inquiétudes
des habitants du quartier.
On est bien loin de l'affichage
transparent de nos élus. La
bonne promesse sur le secteur
concernant la préservation de la végétation
et de la biodiversité, de
la ville apaisée, et tout
au service du bien-être des citoyens.
On ne peut que noter, par exemple, que
Mickael Desbordes, ancien
maire des Écossais, que Mickael
Desbordes s'était engagé à
par écrit avant son élection
de ne pas construire en zone constructible.
Ces concertations ne sont
que des leurres destinés
à tromper la galerie? Un marché de

COLLECTIF PARA-PLUI
sauvegardep4s@gmail.com